

Direction Départementale des  
Territoires de Maine-et-Loire  
Bâtiment M  
15 bis rue Dupetit-Thouars  
49047 Angers Cedex 01

Baugé en Anjou, le **19 JUL. 2023**

Affaire suivie par Pierre-Yves CHALOPIN  
02 41 84 49 4  
py.chalopin@baugeoisvallee.fr

**Objet : Demande de dérogation pour une espèce protégée sur les travaux de restauration du Verdun**

Monsieur le Directeur,

La Communauté de communes Baugeois Vallée va porter des actions de restauration du ruisseau du Verdun en septembre-octobre 2023 dans le cadre de la compétence GEMAPI.

Les inventaires préalables réalisés sur site ont révélé la présence de l'Agrion de Mercure et, d'un commun accord avec vos services, nous avons décidé de vous solliciter pour une demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées (Agrion de Mercure et Lézard des murailles).

J'ai donc l'honneur de vous adresser les formulaires CERFA ainsi que le dossier précisant cette demande et justifiant l'absence d'impact sur la population des espèces concernées après mise en œuvre de la séquence « Eviter, Réduire Compenser ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Philippe CHALOPIN,

Président de la communauté  
de communes Baugeois-Vallée,  
Vice-Président du conseil  
départemental de Maine-et-Loire,  
Maire de Baugé-en-Anjou.

